



Delais de réparation vehicule

Par **Patsix**, le **31/05/2019** à **15:11**

Bonjour,

Vehicule acheté d'occasion à un professionnel et garanti 3 mois, le 20 fevrier 2019 (Grand Cherokee 164000km 1996 - 8000€)

Le 18 mars, apres environs 250km parcourus, probleme de boite automatique, aucune vitesse ne passe, je ramene le vehicule au garage.

Apres 2 mois, le 23 mai 2019 (pieces en commande, erreurs de pieces, surcharge de travail du mecano) le vehicule est consideré comme operationnel (capteur de boite de vitesse HS).

Je recupere le vehicule, effectue 7km, et probleme re-apparait, je ramene le vehicule au garage.

Le responsable propose le remplacement de la boite automatique par une d'occasion. A ce jour vehicule toujours pas réparé.

Je suis sans vehicule depuis 3 mois, sans aucune date de fin de travaux. Comment obliger le professionnel à effectuer les réparations? Nous ne sommes plus dans "des delais raisonnables".

J'ai proposé au vendeur la reprise du vehicule, meme a un prix inferieur de 2000€ au prix de vente: refus.

Quel moyen de pression puisje utiliser?

Merci de votre aide.

Patrice